

Elle relooke le marcel et le slip kangourou

Revisiter un basique du sous-vêtement de chez Armor-lux pour en faire une pièce unique, c'est le pari de Nolwenn Le Lay. L'artiste, qui met le paquet pour se démarquer, présente sa création.

Insolite

Coloriste et artiste spécialisée dans le travail du verre, Nolwenn Le Lay puise son inspiration dans ses racines bretonnes, qu'elle utilise dans un style très personnel.

C'est avec sa Bigoudène Pop déclinée en plusieurs versions toujours très colorées et nommée au prix de la création Produit en Bretagne 2012 qu'elle révèle sa vision personnelle, son identité créatrice. Un brin décalée et pleine de pepes.

« Popifier slips et marcel »

Puis on a découvert la marinière Armor-lux revisitée et personnalisée par un jet de peinture rouge à la main pour en faire une pièce unique.

Un succès puisque plus de 1 800 pièces se sont vendues depuis 2016. « Pour les 80 ans de la maison Armor-lux et dans le même esprit que la marinière pop, j'ai souhaité m'attaquer aux basiques qui ont fait la renommée de la marque à ses débuts », explique Nolwenn Le Lay. Montrer que l'authentique sous-vêtement peut se porter et s'afficher avec un look un peu décalé. »

En reprenant un graphisme de lignes bleues déjà travaillé sur des affiches, l'artiste a revisité le slip kangourou en coton à bords larges et le débardeur. À l'époque, on l'appelait le gilet sans manches mais c'est devenu le célèbre marcel, star des sous-vêtements masculins pendant des années. Sous ses pinceaux, elle crée une nouvelle marque *NolPop* qui se propose de « popifier » slips et marcel.

Conçu comme une pièce unique, chaque sous-vêtement est personna-



Slip kangourou et marcel assortis nouvellement créés par Nolwenn Le Lay. Les hommes n'ont qu'à bien se tenir pour porter cette œuvre d'art.



lisé par l'artiste. Les bandes bleues sont peintes à la main, puis le jet de peinture rouge, aléatoire mais parfaitement maîtrisé, complète l'œuvre à porter.

L'acheteur aura la certitude et le plaisir incomparable d'avoir une œuvre d'art personnalisée et signée de l'artiste. « Chaque pièce est donc unique et comme la qualité du vêtement est impeccable, le produit se bonifie dans le temps, sourit No-

lenn Le Lay. Le bleu prend une teinte jean vieilli après plusieurs dizaines de lavages ».

Car avant d'être lancé sur le marché, les sous-vêtements relookés ont suivi le long parcours des tests de conception. Afin de lancer la création de ses articles, Nolwenn Le Lay fait appel au financement participatif sur la plateforme Kengo qui soutient les projets bretons, artistes et autres. Le « Marcel pop et le Slip pop »

seront en prévente dès le 9 juin. Quelques modèles seront également disponibles sur demande dans l'atelier de l'artiste en centre-ville, rue des Boucheries. Un bon plan pour la fête des Pères.

Contact : Couleur et verre, 17, rue des Boucheries. Tél. 02 98 99 40 43 et 06 78 81 07 69. Site web boutique. couleur-et-verre.com et sur le site participatif kengo.bzh (à partir du 9 juin).

Et vous trouvez ça drôle ?

Un séminaire de matheux, complètement à l'ouest



Vous ne le savez peut-être pas mais Quimper est une ville qui recèle une mine de brillants cerveaux. Pas tous les jours sans doute mais au moins trois fois par an grâce au séminaire Quimperiodique qui réunit ce qui se fait de mieux dans le Grand ouest en matière de mathématiques fondamentales.

Depuis une quinzaine d'années, en toute discrétion, une trentaine de chercheurs universitaires se réunit pour discuter sur des sujets plutôt pointus. « Nous nous intéressons aux phénomènes décrits par Einstein et sa théorie de la relativité, explique Guillaume Deschamps co-organisateur du colloque. Nous sé-

lectionnons un moment dans l'espace-temps que nous réduisons en formules mathématiques puis nous étudions tout ce qui se passe autour. »

Voilà qui paraît simple et qui mobilise l'énergie de ces chercheurs pendant deux jours. Et il faut croire que c'est passionnant car ils reviennent tous les ans à Quimper accompagnés d'autres chercheurs venus souvent de loin. Si les « représentations de type Weierstrass pour les surfaces minimales de R4 euclidien et pour les surfaces marginalement piégées de l'espace Lorentzien R^4,1 (1) », vous interpellent rendez-vous sur le site Quimperiodique.

Tu sais que t'es d'ici quand...

Tu tricotes sous l'eau



Le yarn bombing ou tricot-graffiti ou encore tricot urbain est une pratique qui consiste à recouvrir des objets et végétaux de tricot. Il investit la rue en utilisant et en recouvrant le mobilier urbain d'ouvrages à base de fil.

A l'initiative d'un petit groupe de commerçants de l'hyper centre-ville le *Kemper art bombing festival* se donne pour objectif de décorer la ville en utilisant cette technique. Si dans le cadre de ce festival les plongeurs quimpérois du Groupe d'activités sous-marines (GASM) se sont essayés au tricot aquatique ils profitent de l'occasion pour faire venir

place Saint-Corentin, le samedi 9 et dimanche 10 juin, un bassin mobile de plongée d'une contenance de 50 000 litres.

Ce bassin permettra à tous les volontaires, à partir de 10 ans, non pas de s'essayer aux travaux d'aiguilles mais de faire un baptême de plongée en toute sécurité, encadré par les moniteurs du GASM. Pendant ces deux journées, de 9 h 30 à 17 h il suffira de venir simplement munis de son maillot de bain, le matériel, masque, palmes, combinaison et scaphandre seront fournis par le groupe d'activités sous-marines.

Justice

Alcool et délit de fuite : « J'ai fait une erreur »

« Au début, j'avais laissé les clefs à un ami. J'ai bu et fait une erreur », tente un automobiliste de 43 ans à la barre du tribunal correctionnel. « Ce n'est pas une erreur, ce sont quatre infractions », l'interrompt le président Lepetitcorps.

Dans la soirée du 3 novembre, son comportement attire l'attention de témoins. Au volant d'une voiture acquise le midi-même, et pas encore assurée, il circule au niveau du Cap-Horn à Quimper. Il vient de démarquer, fait des embardées à gauche et à droite qui l'amènent à percuter un véhicule en stationnement.

Emboutissant ensuite celui qui le précède et dont la conductrice s'est arrêtée pour laisser traverser un piéton au passage protégé, il le double en arrachant le rétroviseur et poursuit son chemin.

Un témoin décide de le suivre. Il finit par s'arrêter. En état d'ivresse manifeste, il sort de sa voiture, une canette de bière à la main et se met à uriner sur la voie publique. « Hallucinant ! Un spectacle lamentable et un comportement tout à fait inadmissible », s'indigne le procureur Philippe Lemoine. En effet, lorsque

les policiers, appelés sur les lieux l'interpellent, il refuse de décliner son identité et de se soumettre aux tests de dépistage alcoolique. Pratique à 3 h 20 lors de sa garde à vue, il affiche encre une alcoolémie de 1,06 g/l.

« Ca n'aurait jamais dû arriver, s'excuse à l'audience le prévenu qui ne se souvient vraiment de rien » et dont l'avocate explique qu'« il s'est fâché avec l'ami qui le conduisait et qui l'a planté là ».

Le procureur demande au tribunal de prononcer une peine de huit mois de prison avec sursis, une amende de 200 €, l'annulation du permis de conduire et l'interdiction de le repasser avant un délai de 8 à 10 mois. Jugement : un TIG (travail d'intérêt général) de 140 heures à réaliser dans un délai de 18 mois sous peine d'accomplir cinq mois de prison, des obligations de soins, de travail et de réparer les dommages, l'annulation de son permis de conduire et l'interdiction de le repasser avant six mois ainsi que 300 € d'amendes. Au titre du préjudice matériel, il devra verser la somme de 1 206 € à la propriétaire du véhicule endommagé.

Quimper en bref

Trente ans de jumelage avec la Roumanie



La délégation Roumaine du Pays de Hateg a été reçue en mairie.

En parallèle avec l'exposition qui se tient actuellement dans le hall de la mairie qui retrace les grandes étapes de l'histoire de la Roumanie ainsi que la création de l'association qui gère le jumelage avec Santamaria Orléans pays de Hateg, une délégation roumaine était reçue, vendredi, en mairie.

Accueillis par Ludovic Jolivet, maire de la ville, des élus et d'Anne-Maire Férec, présidente de l'association, Marcel Goia, maire de Pays de Hateg et sa délégation ont reçu les honneurs de la ville. « C'est une longue et fructueuse amitié qui unit nos deux villes depuis 30 ans, a re-

connu le maire. De nombreuses collaborations ont scellé ce jumelage tant par l'échange des jeunes au service des centres de loisirs que des formations, notamment dans les domaines agricoles et techniques. »

En appelant les responsables de l'association quimpéroise à poursuivre le travail accompli en matière d'échanges réciproques, Marcel Goia a remercié la délégation quimpéroise pour son accueil, sa disponibilité et son écoute pour les futures actions à mettre en place pour l'avenir.

Des échanges entre classes Diwan

Lundi matin, les élèves de CM de l'école Diwan de Nantes ont profité de leur voyage scolaire en direction de Tréglonou pour venir rencontrer les élèves de l'école Diwan de Kerfeunteun.

Cette rencontre a eu lieu sur le temps de la pause méridienne autour d'un pique-nique et de jeux dans la cour. Les liens se sont noués facilement et ce fut l'occasion pour les enfants d'échanger en breton, langue de vie des écoles Diwan.

« Ces échanges sont à encourager, tant le plaisir de rencontrer d'autres enfants est réel. Prochainement, les enfants des écoles Diwan de Quimper accueilleront les élèves de l'école Diwan de Pont-Croix et ceux de Plogastel-Saint-Germain pour une journée de rencontres



Petits Nantais et Quimpérois ont échangé en breton.

sportives », précise Gaëlle Menez, la directrice de l'école quimpéroise.

Contact : 02 98 95 18 07.

Découvrir les petites bêtes des rivages du Steir

L'association Courgettes et compagnie, qui fait vivre le jardin et le verger partagés de Coat-ty-Dreux, accueille les 10 juin et 8 juillet deux spécialistes de la faune et de la flore, bénévoles de Bretagne Vivante.

Lors de deux sorties entomologie, ils vont faire découvrir aux visiteurs

la biodiversité présente le long du Steir. Des sorties ludiques et riches en anecdotes.

Les 10 juin et 8 juillet, à 14 h, à l'aire gourmande de Coat-ty-Dreux, rue Charles-d'Orléans. Inscription à courgettesetcie@gmail.com.

Pôle métropolitain : « Une fausse bonne idée »

Piero Rainero, conseiller municipal communiste de Quimper explique, dans une longue déclaration, pourquoi il trouve que la constitution du pôle métropolitain, au 1^{er} janvier 2019, est « une fausse bonne idée ».

Pour l'élu du PCF, « la réorganisation territoriale, à marche forcée et de façon autoritaire, vise à contraindre les collectivités à s'inscrire dans un dispositif de diminution drastique des dotations d'État, de mutualisation de la pénurie financière, de transfert de compétences, de gouvernance éloignée des citoyens. »

Il poursuit : « Cette réorganisation territoriale se traduira par une

concentration accrue des pouvoirs, une dévalorisation du suffrage universel, une aggravation de la concurrence entre les territoires sous le joug de l'austérité. C'est une contre-réforme qui va à l'encontre des aspirations des citoyens à être partie prenante des décisions qui les concernent. La coopération et la solidarité entre les communes, la mise en commun de leur action et de leurs projets, sont indispensables, personne ne le conteste, mais elles méritent une autre réponse, dans un processus démocratique respectant les citoyens et les élus, fondé sur leur adhésion et leur participation. »

Urgences et santé

SOS médecins : 143, avenue de Kéradenec, tél. 36 24

Centre hospitalier de Cornouaille : 14, avenue Yves-Thépot, tél. 02 98 52 60 60

Polyclinique Quimper Sud, soins non programmés : tél. 02 98 98 35 55. Accueil des patients du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h

Centre hospitalier spécialisé Etienne-Gourmelen : 1, rue Etienne-Gourmelen, tél. 02 98 98 66 00

Urgences médicales : composer le 15

Pharmacie : composer le 32 37

Ouest-France à votre service

Annoncer un événement : www.infocale.fr

Le journal avant 7 h 30 : www.ouest-france.fr/portage, 02 99 32 66 66.

Faire paraître une petite annonce : 0 820 000 010 (0,15 € TTC/min plus prix d'un appel) ou www.ouest-france.fr/annonces

Faire paraître votre publicité : tél. 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).

Faire paraître une annonce légale : tél. 02 99 26 42 00 ; annonces.legales@medialex.fr

Faire paraître un avis d'obsèques : 0 810 060 180 (0,06€/min + prix d'un appel).